

Efforts diplomatiques et processus de paix à l'Est de la République démocratique du Congo : Une analyse d'impact

 Anatole TSUMBU SEKE*

Résumé

L'Est de la République démocratique du Congo est depuis plusieurs décennies le théâtre de conflits armés complexes, impliquant des groupes armés locaux, des puissances régionales et des enjeux géopolitiques profonds. Face à cette situation, de nombreux efforts diplomatiques ont été entrepris tant au niveau national, régional qu'international pour ramener la paix et stabiliser cette région instable. Ces efforts diplomatiques ont joué un rôle non négligeable dans la recherche de la paix à l'Est de la République démocratique du Congo.

Mots-clés : Impact, Efforts diplomatiques et processus de paix.

Abstract

For several decades, eastern Democratic Republic of Congo has been the scene of complex armed conflicts involving local armed groups, regional powers, and profound geopolitical issues. In response to this situation, numerous diplomatic efforts have been undertaken at the national, regional, and international levels to restore peace and stabilize this unstable region. These diplomatic efforts have played a significant role in the search for peace in eastern Democratic Republic of Congo.

Keywords : Impact, Diplomatic efforts, and peace process.

Introduction

Les violences à l'Est de la République Démocratique du Congo remontent à la période de la guerre du Rwanda issue du génocide de 1994 ayant déstabilisé la région. Depuis lors, divers groupes armés se sont formés, souvent liés à des dynamiques transfrontalières comme le génocide rwandais et la guerre de l'ancienne République du Zaïre. Ces groupes armés ont des agendas variés allant de l'ethnicité à l'exploitation des ressources naturelles de la RDC. La présence de ces groupes armés n'ont fait qu'alimenter l'insécurité, surtout dans la partie Est.

En effet, ces conflits ont des racines multiples, incluant des facteurs ethniques, politiques, économiques et géostratégiques, et ont profondément affecté les populations civiles, provoquant des déplacements massifs, des violations des droits humains et des crises humanitaires.

Face à ce tableau sombre, les efforts diplomatiques pour la restauration de la paix en République Démocratique du Congo ont été nombreux et ont impliqué des acteurs locaux, régionaux et internationaux. Ces initiatives avaient bénéficié du soutien et de l'appui des Nations Unies, de l'Union africaine, de l'Union Européenne et la Conférence

* Chercheur Indépendant

Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), ainsi que par des pays comme la Belgique, la France et les États-Unis.

Malgré un foisonnement d'initiatives diplomatiques régionales et internationales, la situation sécuritaire reste critique à l'est de la République démocratique du Congo. Malgré les injonctions du Conseil de sécurité, des organisations internationales, régionales et sous régionales africaines, de l'Union européenne, les mesures restrictives et les sanctions prises, les combats se poursuivent toujours.

Méthodologie

L'une des exigences d'un travail scientifique est le respect de la méthodologie, car c'est un processus logique qui intervient à toute démarche scientifique comme attitude intellectuelle vis-à-vis d'un sujet.

La valeur d'un travail scientifique et sa consistance dépendent généralement de la méthode ou des méthodes utilisées. Pour cette raison, la méthode doit être choisie avec rigueur et précision.

La méthode historique, nous a permis de suivre l'évolution historique de la situation à l'Est du pays, épaulée par la méthode analytique laquelle nous a aidées de comprendre et d'analyser les efforts diplomatiques pour ramener la paix à l'Est du pays. Pour la collecte des données de cette étude, nous avons utilisés la technique documentaire qui nous a permis de consulter des ouvrages, les articles de revue et autres documents.

Analyse des concepts

Il importe que nous commençons par préciser certains concepts essentiels de notre sujet de recherche.

a) Impact

L'impact désigne l'effet, le retentissement ou la conséquence qu'un évènement, une action ou un phénomène produit sur une personne, un système, une situation qu'un environnement.

L'Impact est une mesure des effets tangibles et intangibles, positifs et négatifs qu'un incident, un changement, un problème ou un mouvement a ; ou pourrait avoir, sur son environnement (MUKOKA N'SENDA, 1986).

Le mot impact est d'utilisation récente en français, il ne figure pas dans les dictionnaires anciens. Par extension, le mot est utilisé pour désigner les conséquences « éventuellement indirects et ou différées dans l'espace et dans le temps » d'un évènement, d'un processus, d'une activité, d'une infrastructure (MUKOKA N'SENDA, 1986).

En Français, l'Impact correspond souvent aux effets négatifs ; les pertes financières induites, et plus généralement à l'impact sur les objectifs fondamentaux de l'organisation, tout n'étant pas traduisible en termes financiers (*Dictionnaire la Rousse*, 2009).

b) Efforts diplomatiques

Les efforts diplomatiques désignent l'ensemble des actions, initiatives et démarches entreprises par des états, des organisations internationales ou des représentants officiels

pour résoudre pacifiquement des conflits, négocier des accords, maintenir ou rétablir la paix, ou encore renforcer les relations internationales (*Dictionnaire le Robert dico en ligne*, 2025).

Les efforts diplomatiques désignent toutes les tentatives pacifiques faites par les pays, les diplomates ou les organisations pour éviter un conflit, résoudre une crise ou améliorer les relations internationales. Ces efforts passent souvent par le dialogue, la négociation, la médiation ou la signature d'accords (*Dictionnaire la rousse*, 1980).

c) Processus de paix

Le processus de paix est une démarche organisée visant à mettre fin à un conflit armé ou à des violences, en cherchant une solution négociée et durable entre les parties opposées. Il s'agit d'un chemin progressif fait de discussions, accords, reformés et actions concrètes pour établir ou rétablir la paix dans une région, un pays ou entre plusieurs Etats (*www.larousse.fr* 2025).

Le processus de paix désigne l'ensemble d'étapes, de négociations et d'actions entreprises pour mettre fin à un conflit armé et établir une paix durable entre les parties impliquées.

Aperçu général de la crise a l'est de la RDC

Dans ce point, il est question de parler de l'évolution historique de la guerre de l'Est et faire son état de lieu actuel mais également faire ressortir les conséquences qui en découlent.

a) Evolution historique

En 1994, après le génocide au Rwanda, des centaines de milliers de Hutus fuient vers l'est du Zaïre craignant des représailles du Front patriotique rwandais (FPR) dirigé par Paul Kagamé qui avait pris le contrôle de Kigali. Parmi les réfugiés se trouvent aussi les principaux acteurs du génocide : le gouvernement, les anciennes Forces armées rwandaises (ex FAR) et les milices interahamwe. Cet afflux de personnes déstabilise la région qui était déjà marquée par des tensions politico-ethniques [*Human Rights Watch World Report 1996 - Zaïre*], sur Refworld (consulté le 1er août 2024). Les Hutus deviennent à cet effet majoritaire dans le Nord-Kivu, entraînant des conflits entre groupes ethniques [Filip Reyntjens, *The great African war: Congo and Regional Geopolitics, 1996-2006*, Cambridge University press 2009, pp. 16-17]. Fin 1995, des affrontements violents éclatent, ciblant notamment les Tutsis congolais, ce qui provoque l'exode de milliers d'entre eux vers le Rwanda.

En 1996, face aux menaces des forces génocidaires qui utilisent les camps de réfugiés au Zaïre comme bases arrière pour organiser des attaques au Rwanda. Et à l'incapacité du gouvernement zaïrois et de la communauté internationale à régler la question de leur présence dans les camps. Paul Kagamé lance des incursions militaires au Zaïre. Cela marque le début de la première guerre du Congo où l'Armée patriotique rwandaise (APR) et l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), une rébellion banyamulenge, avec à sa tête Laurent-Désiré Kabila, mais en réalité orchestrée et dirigée par le Rwanda, vont détruire les camps de réfugiés (Filip Reyntjens, 2009) et

massacrer indistinctement des milliers de Hutus (Gérard Prunier, 2009). Cette coalition, soutenue par l'Ouganda, le Burundi et l'Angola, renverse en quelques mois le président du Zaïre, Mobutu Sese Seko, tandis que Kabila se proclame président et renomme le pays République Démocratique du Congo (RDC) (Gérard Prunier, 2009).

Craignant l'influence prépondérante du Rwanda et de l'Ouganda, Laurent Kabila leur ordonne de quitter la RDC, et dans les jours qui suivent leur départ, le 2 août 1998, la deuxième guerre du Congo éclate. Une nouvelle rébellion de soldats banyamulenge, appuyée par le Rwanda et l'Ouganda, forme le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) et prend rapidement le contrôle de vastes zones à l'est de la RDC [Mapping, 1993-2003, 2010, Paragraphe 309, p. 159]. Kabila incite la population à s'opposer aux Tutsis, provoquant une vague de violence contre ces derniers dans plusieurs villes, notamment à Kinshasa, résultant en de nombreuses arrestations, disparitions et exécutions sommaires (Mapping, 1993-2003, 2010). Cette nouvelle guerre implique neuf pays africains : l'Angola, le Zimbabwe, la Namibie, le Tchad, la Libye et le Soudan soutiennent la RDC, tandis que le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi s'y opposent. Les exactions commises par les belligérants durant cette période : déplacements de civils, massacres et violations des droits de l'homme, qui avaient causées la mort de millions de congolais, notamment en Ituri et dans les provinces du Kivu, sont documentées dans le rapport du projet Mapping, mais n'ont jamais été jugées.

En juin 2003, la deuxième guerre du Congo prend officiellement fin avec la formation d'un gouvernement de transition. Celui-ci, dirigé par Joseph Kabila, inclue les chefs des principaux groupes rebelles, organise la mise en place d'une nouvelle armée nationale, les Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC). Par le biais d'un processus nommé brassage, les combattants des groupes armés congolais doivent être intégrés au sein de l'armée régulière et affectés dans une région différente de leurs zones de combats (Human Rights Watch octobre 2007).

Issu des rangs d'un de ces groupes armés, le RCD-Goma, qu'il a rejoint en 1998, l'officier tutsi congolais Laurent Nkunda est intégré dans l'armée congolaise avec le grade de colonel [Thomas Hofnung, publié le 4 novembre 2008 à 06h51]. En 2004, il est promu Général [Mark Tran, publié le 30 octobre 2008 à 10h16], refusant de se rendre à Kinshasa et le processus de brassage, il repart en rébellion avec des troupes du RCD-Goma elles aussi réfractaires au brassage et au processus de transition, et se retire dans les forêts du Masisi, territoire du Nord-Kivu, frontalier avec le Rwanda.

Depuis 2004, trois phases de déstabilisation de la région du Kivu peuvent être identifiées :

- La première phase se déroule de 2004 à 2009, avec comme acteur principal Laurent Nkunda et sa rébellion à majorité Tutsi, le congrès national pour la défense du peuple (CNDP) officialisé en 2006. Ce dernier, est un groupe politico-militaire soutenu par le Rwanda et dont les objectifs affichés sont la défense des Tutsi congolais, la neutralisation des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et le retour en RDC des réfugiés congolais tutsis exilés au Rwanda. Le CNDP rentre en confrontation directe avec le gouvernement congolais et les Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et prend progressivement le contrôle de plusieurs zones du Nord-

Kivu, et arrivent jusqu'aux portes de Goma. Fin 2008, les gouvernements rwandais et congolais concluent un accord qui vise à stopper la rébellion du CNDP en échange d'une lutte commune contre les FDLR sur le sol congolais. En janvier 2009, Nkunda lâché par Kigali, est arrêté au Rwanda, et le nouveau leader du CNDP devient Bosco Ntaganda qui annonce la fin des hostilités et la mise à disposition des combattants de la rébellion pour intégration dans les FARDC afin de combattre les FDLR. Durant l'année 2009, l'armée congolaise, au sein de laquelle les combattants du CNDP ont été intégrés, et les Forces rwandaises de défense (FRD) traquent les FDLR dans le Nord-Kivu, ces affrontements donneront lieu à de nombreuses victimes civiles (Human Rights, 2009).

- La seconde phase prend place en 2012 et 2013, avec comme acteur principal le Mouvement du 23 Mars (M23). Elle advient à la suite de la rébellion d'anciens combattants du CNDP, intégrés à l'armée régulière, qui accusent Kinshasa de ne pas avoir respecté l'accord du 23 mars 2009 conclu à la suite de l'abandon de la lutte du CNDP. Cette rébellion donne lieu à la création du M23 qui, comme son prédécesseur du CNDP, va s'emparer de pans du Nord-Kivu et cette fois-ci de Goma avant d'être défait par les troupes gouvernementales et les soldats de la MONUSCO puis va se réfugier au Rwanda et en Ouganda. Tous deux accusés de soutenir les rebelles. Un accord entre Kinshasa et le M23, visant à démobiliser et amnistier les anciens combattants du M23, est signé fin 2013 mais très mal accueilli par une population congolaise largement hostile aux rebelles.
- La phase actuelle de ce conflit, qui reprend en 2021 par les exactions commises par les Forces démocratiques alliées (ADF) dans le Nord-Kivu et l'Ituri et la reprise des armes par le M23. Grâce à l'appui du Rwanda, le M23 prend alors progressivement le contrôle de pans importants du Nord-Kivu. Actuellement le groupe rebelle M23 occupe 90% de la province du Nord-Kivu.

Depuis 2021, Le Mouvement du 23 mars (M23), les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), les Forces démocratiques alliées (ADF) et la coopérative pour le développement du Congo (CODECO) comptent parmi les milices les plus actives des 120 group

es armées identifiés dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, et de l'Ituri. En mai 2021, en réponse à la recrudescence des conflits dans l'est du pays, l'Ituri et le Nord-Kivu sont placés en état de siège.

Le 4 août 2024, l'accord de cessez-le-feu entre Kinshasa et Kigali, négocié par l'entremise de l'Angola, entre en vigueur, mais le M23 poursuit sa progression, continuant à prendre le contrôle de localités dans le territoire de Rutshuru, dont Ishasha, une cité frontalière de l'Ouganda.

b) Etat de lieux

Depuis quelques mois déjà, la crise politique dans l'est de la République Démocratique du Congo a franchi « un point d'inflexion majeur dans l'histoire du conflit congolais ». Les villes de Goma, fin janvier 2025, puis Bukavu, deux semaines plus tard, sont tombées aux mains du groupe rebelle du Mouvement du 23 Mars (M23). Aujourd'hui, le M23 occupe progressivement plusieurs territoires de l'est du pays. La rébellion prend le contrôle de plusieurs localités clés de la province du Nord-Kivu, dont Masisi, et Saké et

de la ville de Minova dans le territoire de Kalehe, dans la province du Sud-Kivu, alors que des négociations sont en cours (Héritier Mesa et Ramazani K. Lucien, 2025).

En prenant le contrôle de villes clés, comme Goma et Bukavu, le M23 cherche à étendre son emprise sur le territoire et à faire pression sur Kinshasa afin de peser dans d'éventuelles négociations politiques.

Si les conflits militaires opposant l'armée loyaliste à divers groupes armés dans l'est du Congo durent depuis plusieurs décennies, la chute de Goma et Bukavu, deux grandes villes stratégiques, marque une nouvelle étape. À bien des égards, cette situation rappelle les événements des premières et deuxième guerres du Congo à la fin du siècle dernier.

Toutefois, la situation actuelle de la population, à Goma et à Bukavu, dépasse de loin le stress ordinaire qui fait partie du quotidien de nombreux Congolais. Il s'agit ici d'une forme particulière de traumatisme, caractéristique des contextes de guerre ou d'occupation. Il est donc essentiel de montrer comment les pressions non économiques – notamment liées à la sécurité, mais aussi aux dimensions sociales et psychologiques – interagissent avec les contraintes économiques, aggravant ainsi la situation des personnes concernées. C'est dans cette perspective que nous analysons ces différentes formes de pression et leurs dynamiques.

Ce énième retournement vécu par les populations de Goma et de Bukavu en janvier-février 2025 marque une rupture dans leur quotidien. Il y a désormais un avant et une après-guerre d'invasion.

À l'insécurité d'avant-guerre est venue s'ajouter la facilité avec laquelle les vies ont été arrachées, pendant et après la guerre d'invasion. Il reste difficile d'établir avec précision un bilan officiel des morts causées par la prise de Goma et de Bukavu, en raison de la complexité du conflit et de la multiplicité des sources. Cependant, certaines sources indiquent que le nombre de personnes tuées depuis la prise des deux villes s'approcherait de 7 000, tandis que le conflit aurait causé au total le déplacement d'environ 7 millions de personnes.

Dans un tel contexte, la plupart d'habitants des villes et territoires actuellement occupés ont adopté des stratégies d'évitement. On choisit soit de se cacher, soit de dissimuler ses pensées derrière un silence d'apparat et d'éviter tout contact téléphonique avec le monde extérieur pour échapper à la surveillance des rebelles, voire de changer de numéro de téléphone.

L'occupation des villes de Bukavu et de Goma a également entraîné une pénurie de ressources essentielles à la subsistance. Dans un quotidien marqué par la débrouillardise, le manque d'argent liquide (causé par la fermeture des banques et des structures de micro finance) amenuise les capacités d'accès aux produits de première nécessité.

c) Conséquences

La crise à l'Est de la République démocratique du Congo, en particulier dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri, a des conséquences profondes, multifformes et durables.

Conséquences humanitaires

Déplacements massifs de population

Des millions de personnes ont été déplacées au niveau interne à cause des violences armées, fuyant les combats entre groupes armés et forces gouvernementales. La République démocratique du Congo reste l'une des plus graves crises concernant les personnes déplacées avec plus de 7 millions de concernées selon le bilan de la rapporteuse spéciale des Nations unies sur les droits humains des personnes déplacées. Après un déplacement d'une dizaine de jours dans le pays, **Paula Gaviria Betancur** tire la sonnette d'alarme et évoque des besoins en augmentation et des financements qui viennent à manquer.

Depuis des mois, les villes de Goma et Bukavu sont plongées dans une violence implacable, créant une crise humanitaire d'une ampleur tragique, où des milliers de vies sont en jeu et où l'accès aux soins de santé s'effondre. Le 28 janvier 2025, la prise de Goma par les rebelles du M23 (Mouvement du 23 mars) et ses alliés de l'Alliance Fleuve Congo (AFC), suivie de l'occupation de la ville de Bukavu le 16 février 2025, a profondément exacerbé une situation déjà dramatique. Cette avancée militaire a provoqué la fuite de plus de 20 000 habitants de Goma et Bukavu, qui ont pris la route de refuge vers le Rwanda et le Burundi, pays voisins de ces provinces occupées par les rebelles (François KAJIRAMUGABI, 2025).

2. Crise alimentaire

L'instabilité empêche l'agriculture locale, provoquant une insécurité alimentaire sévère. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) estime que la crise dans l'Est de la RDC intensifie la pauvreté, l'insécurité alimentaire et l'instabilité économique. Il ne s'agit pas seulement d'une urgence humanitaire, mais aussi d'une crise de développement qui compromet les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). (WHO/Guerchom Ndebo, 2025).

3. Accès limité aux soins de santé

Les infrastructures de santé sont détruites ou inaccessibles, augmentant la mortalité et la propagation de maladies. Selon l'Agence sanitaire mondiale de l'ONU (OMS), la crise humanitaire dans la capitale du Nord-Kivu intensifie les inquiétudes concernant l'épidémie de mpox. Selon un décompte effectué le 30 janvier dernier, seuls 15 des 143 cas confirmés de mpox étaient encore isolés.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'inquiète des risques de propagation de la maladie, d'autant que 128 malades se sont évadés des sites d'isolement dont certains ont été complètement pillés.

« Bien que le nombre de cas signalés se soit stabilisé en RDC, la dégradation de la situation sécuritaire a conduit de nombreux patients à quitter les centres de traitement, augmentant ainsi les risques de transmission », a averti à l'ouverture de la 156^e session du Conseil exécutif de l'OMS, le chef de l'OMS, le Dr **Tedros Adhanom Ghebreyesus**, relevant que près 70.000 personnes ont été vaccinées dans le monde, principalement en RDC.

4. Violation des droits humains

Violences sexuelles systématiques, enrôlement d'enfants soldats, exécutions extrajudiciaires, tortures, enlèvements. La Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles liées aux conflits, Pramila Patten, a exprimé sa vive inquiétude face au risque accru de violences sexuelles.

Les civils, en particulier les femmes et les filles, sont exposés à des risques accrus de violences sexuelles et sexistes, notamment de violences sexuelles liées aux conflits.

Les violences sexuelles atteignent un niveau alarmant à l'Est de la République démocratique du Congo, avec près de 900 viols en deux semaines recensés début février 2025. En 2024, plus de 130 000 cas ont été signalés, dont plus de 70 % dans les provinces du Nord- et Sud-Kivu. Ces violences, utilisées comme arme de guerre par des groupes armés comme le M23, visent à briser les communautés locales

« Je suis profondément préoccupée par les informations alarmantes faisant état d'une augmentation des viols le long des routes empruntées par les parties au conflit au Sud-Kivu, et de cas de viols répétés de femmes », a noté **Pramila Patten** dans un communiqué de presse.

Conséquences économiques

1. Effondrement de l'économie locale

Le commerce, l'agriculture et les transports sont gravement affectés. Les combats et l'insécurité ont conduit à la fermeture de nombreuses entreprises locales, tandis que les agriculteurs ont abandonné leurs terres, craignant pour leur sécurité. Cette interruption des activités économiques de base a exacerbé l'insécurité alimentaire et augmenté le chômage, plongeant davantage la population dans la pauvreté [Habari RDC, consulté le 24 mars 2025].

2. Exploitation illégale des ressources naturelles

Des groupes armés exploitent et vendent illégalement de l'or, du coltan, du cobalt, etc., alimentant le conflit et privant l'État de revenus fiscaux. Le M23 a pris le contrôle de zones minières riches en minerais précieux tels que le coltan, l'or et la cassitérite. Par exemple, la cité de walikale, connue pour ses ressources en étain, récupérée par les FARDC (Habari RDC, 2025).

3. Fuite des investissements

L'instabilité dissuade les investissements étrangers et locaux.

Conséquences politiques

1. Affaiblissement de l'autorité de l'État

L'armée nationale (FARDC) a du mal à sécuriser la région, et l'État peine à exercer son autorité.

2. Instabilité régionale

Les relations avec des pays voisins, notamment le Rwanda et l'Ouganda, sont tendues à cause des accusations de soutien à certains groupes armés dont le M23.

3. Méfiance envers les institutions

Les populations locales perdent confiance dans les institutions congolaises et internationales (comme la MONUSCO) (Nafissa Amadou, 2020).

Conséquences sociales

1. Traumatismes psychologiques

Des millions de personnes vivent dans une peur constante, avec des séquelles psychologiques profondes, notamment chez les enfants.

2. Perte de cohésion sociale

La fragmentation ethnique et les tensions communautaires sont exacerbées par les manipulations politiques et les violences.

3. Interruption de l'éducation

Les écoles sont détruites ou fermées, empêchant des générations d'enfants d'accéder à l'éducation. Au moins 2.100 écoles ont été contraintes de fermer leurs portes et environ 750.000 enfants ont été entravés dans les deux provinces les plus touchées par le conflit dans l'est de la RDC (L'univers UNICEF France, 2023).

Conséquences environnementales

1. Déforestation et dégradation des terres

L'exploitation illégale et l'occupation anarchique des terres ont un impact grave sur l'environnement. La déforestation s'est considérablement intensifiée dans l'est du pays [www.voafrique.com, consulté le 10 août 2025].

2. Biodiversité menacée

Les conflits affectent des parcs nationaux comme le parc des Virunga, menaçant des espèces rares et des écosystèmes. Un rapport des nations unies mentionne que de vastes étendues de forêt vierge ont disparu dans le parc national des Virunga, l'un des territoires les plus riches en biodiversité du continent (Yacouba Ouédraogo, 2024). Ces parcs nationaux ont été dépouillés de tous les animaux qui faisaient la fierté de la nation tels que l'okapi et les gorilles des montagnes (Robert MBELO, 2023).

Théories explicatives de la crise à l'est de la rdc

Ici, il est question de présenter les théories explicatives ayant trait avec la crise à l'Est de la République Démocratique du Congo.

1. Théories Réalistes (Réalisme)

Hans J. MORGENTHAU, dans son ouvrage le plus célèbre, *Politics among Nations. The Struggle for Power and Peace* ([Hans J. Morgenthau, 1950], définit ainsi cette théorie: Le réalisme, croit que le monde, tout imparfait qu'il est d'un point de vue rationnel est le résultat de forces inhérentes à la nature humaine. Pour rendre le monde meilleur, on doit agir avec ces forces et non contre elles. Ce monde étant par inhérence un monde d'intérêts opposés et de conflits entre ceux-ci, les principes moraux ne peuvent jamais être entièrement réalisés, mais doivent au mieux-être approchés à travers l'équilibrage toujours provisoire des intérêts et le règlement toujours précaire des conflits [Philippe Braillard, 1977, p85].

La situation actuelle, nous fait comprendre que la crise à l'Est de la République Démocratique du Congo est soutenue par les grandes puissances et des entreprises multinationales qui se cachent derrière les Etats voisins pour atteindre leurs objectifs de prédatations.

2. Théorie du complot (Complotiste ou conspirationniste)

Une théorie qui explique un événement comme résultat majoritairement d'un complot, c'est-à-dire d'une action planifiée et dissimulée d'une ou de plusieurs personnes en vue de nuire à une ou à plusieurs autres personnes (Alain Goldschlager, 2005).

Aujourd'hui, lorsque nous constatons le silence majoritaire de la communauté internationale et leur inaction, nous disons que cette guerre d'agression dans la partie Est de la RDC semble à un complot et à une action bien planifiée et dissimulée pour nuire à la souveraineté territoriale de la RDC.

Analyse des efforts de la diplomatie congolaise

Dès la prise de Bunagana, la RDC s'est tournée vers les États-Unis, qui ont condamné cette occupation et accusé le Rwanda de soutien au M23 ; Kinshasa a sollicité le Conseil de sécurité de l'ONU, la MONUSCO, la SADC, la CEEAC et l'EAC pour une réaction coordonnée.

1. Médiation régionale : le processus de Luanda

Le processus de Luanda, lancé le 23 novembre 2022 lors d'un sommet organisé en Angola, visait principalement la désescalade des tensions entre la RDC et le Rwanda ainsi que la résolution de la crise sécuritaire à l'Est du pays notamment en lien avec la rébellion du M23. La RDC a accusé les Forces de défense du Rwanda (RDF) de combattre aux côtés des rebelles du M23, tandis que le Rwanda a affirmé que la RDC soutenait les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), un groupe rebelle hutu actif dans l'Est de la RDC [Philippe ASANZI, publié 21 octobre 2024].

- Juin 2023 : réunion quadripartite (SADC, CEEAC, CIRGL, EAC) à Luanda visant à coordonner réactions politiques et militaires.

- Juillet 2024 : Angola relance un dialogue entre Kigali et Kinshasa, débouchant, pour la première fois, sur un cessez-le-feu effectif signé le 30 juillet, suivi d'un retrait à partir du 4 août 2024.
- Décembre 2024 : tentative de sommet entre Tshisekedi, Kagamé et Lourenço à Luanda, finalement annulée suite au refus du Rwanda de venir participer.

Résultats

La réduction temporaire des tensions diplomatiques et le dialogue ont permis d'éviter une guerre directe RDC–Rwanda, plusieurs sommets bilatéraux ont été tenus sous médiation angolaise, déploiement de la Force régionale de l'EAC (EACRF), des troupes kenyanes, burundaises, ougandaises et sud-soudanaises ont été déployées dans certaines zones pour appuyer un cessez-le-feu et cette force a occupé temporairement certaines positions abandonnées par le M23, échec du retrait total du M23, rejet du dialogue par certaines parties. Les cessez-le-feu ont souvent été violés peu après leur entrée en vigueur et fin de mandat de la force de l'EAC en décembre 2023.

1. Résolution 2773 du Conseil de sécurité

Par la résolution 2773 adoptée le 21 février 2025, le Conseil de sécurité des Nations unies décide que le M23 se retire de Goma, de Bukavu et de toutes les zones contrôlées. Il demande également à la Force de défense rwandaise de cesser de soutenir le M23 et de se retirer immédiatement du territoire de la RDC, sans conditions préalables (Nations 2025).

Résultat : Agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies [Vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies],

1. Condamne fermement l'offensive menée par le M23 et les avancées qu'il réalise dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu avec le soutien de la Force de défense rwandaise, ainsi que sa prise de contrôle de la ville de Goma et celle de l'aéroport et des principales entrées de la ville le 28 janvier, et celle de Bukavu le 14 février 2025 ;
2. Décide que le M23 doit immédiatement cesser les hostilités, se retirer de Goma, de Bukavu et de toutes les zones contrôlées, y compris les routes terrestres et lacustres, et démanteler dans leur intégralité les administrations parallèles illégitimes mises en place sur le territoire de la République démocratique du Congo, et que ce retrait ne doit pas être entravé ;
3. Invite une nouvelle fois toutes les parties à conclure d'urgence un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel, comme l'ont demandé les chefs d'État de l'EAC et de la SADC, se félicite de la déclaration de la République démocratique du Congo appelant à la mise en œuvre immédiate d'un tel cessez-le-feu, appuie les efforts faits par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et par l'EAC et la SADC à cette fin, notamment compte tenu de la situation à Bukavu, demande à ces entités de collaborer étroitement avec la MONUSCO concernant l'application du cessez-le-feu, et se déclare disposé à envisager que la MONUSCO joue éventuellement un rôle dans l'application et le suivi de l'accord de cessez-le-feu une fois que celui-ci sera conclu ;
4. Demande à la Force de défense rwandaise de cesser de soutenir le M23 et de se retirer immédiatement.

Malgré cela, le M23 ne s'est pas retiré des territoires sous son occupation et continue à les administrer parallèlement au gouvernement central.

1. Apport de la communauté Internationale

- Décembre 2024, elle a interpellé les missions diplomatiques à Kinshasa pour exiger "des actions concrètes" contre ce qu'elle qualifie d'agression rwandaise ;
- En février 2025, devant l'Assemblée Parlementaire Afrique-UE à Bruxelles, elle a dénoncé l'occupation illégale de Goma et le pillage de coltan, appelant l'UE à imposer des sanctions et à aligner ses actes sur ses valeurs ;
- Le 27 janvier 2025, elle a intensifié ses démarches à l'ONU (New York), multipliant les échanges avec diplomates du Royaume-Uni, des États-Unis, de Chine, de Russie, etc., afin d'obtenir des sanctions ciblées contre le Rwanda.

2. Processus de Doha

Le Processus de Doha est une médiation menée par l'État du Qatar et lancée officiellement début 2024 pour tenter d'apporter un complément diplomatique aux processus existants (Nairobi, Luanda). Il met l'accent sur le dialogue inclusif entre les groupes armés et le gouvernement congolais, au soutien humanitaire et la réintégration des ex-combattants.

Le Processus de Doha pour la paix à l'Est de la RDC est encore en phase de consolidation. Il représente une tentative internationale supplémentaire pour appuyer les efforts régionaux et nationaux de paix. Son succès dépendra de sa capacité à se coordonner avec les autres initiatives et à obtenir la confiance des acteurs clés, notamment du gouvernement congolais et des groupes armés actifs (**Radio okapi**, 2025).

Résultat (Radio okapi, 2025) : Le Gouvernement congolais et les rebelles de l'AFC/M23 ont convenu de signer, le 17 août prochain à Doha (Qatar), un accord global de paix, conformément au calendrier défini dans la Déclaration de principes récemment adoptée.

Selon les mêmes sources, les négociations officielles entre les deux parties s'ouvriront le 8 août, tandis que la mise en œuvre des engagements prévus débutera dès le 29 juillet 2025.

La Déclaration de principes, signée le samedi 19 juillet 2025 sous la médiation du Qatar, vise à mettre fin aux hostilités et à jeter les bases d'un accord de paix durable dans la partie Est de la République démocratique du Congo.

Dans son préambule, les deux parties réaffirment leur attachement à la paix, au respect de la Constitution de la RDC, ainsi qu'aux chartes de l'Union africaine et des Nations Unies.

Parmi les engagements majeurs, il y a :

- Instauration d'un cessez-le-feu permanent, interdisant toute attaque armée, propagande haineuse ou modification des lignes de front ;
- Mise en place d'un mécanisme conjoint de vérification du respect du cessez-le-feu ;
- Libération encadrée de prisonniers d'intérêt, en collaboration avec le CICR ;
- Retour volontaire et sécurisé des déplacés et réfugiés, avec l'appui du HCR et des pays d'accueil ;

- Restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national ;
- Protection des civils et rejet de tout discours haineux, xénophobe ou stigmatisant.

La MONUSCO ainsi que d'autres mécanismes régionaux pourraient appuyer ce processus si nécessaire.

3. Négociation bilatérale USA–Rwanda–RDC

Le 27 juin 2025, la signature d'un accord de paix de Washington, en présence des ministres Thérèse Kayikwamba(RDC), Olivier Nduhungirehe (Rwanda) et du secrétaire d'état américain Marco Rubio, sous médiation américaine et qatarie (Radiookapinet, 2025). Il prévoit :

- Retrait des troupes rwandaises en 90 jours ;
- Suspension du soutien aux FDLR ;
- Sécurité conjointe et désarmement conditionnel des groupes armés ;
- Création de mécanismes régionaux de sécurité et de coopération économique.

Bref, L'Accord de Washington du 27 juin 2025 représente une avancée diplomatique majeure avec un cadre multidimensionnel sécuritaire et économique. Il marque un effort de pacification par le biais d'un partenariat stratégique incluant l'influence, la sécurité et la diversification économique, mais reste fragile, notamment tant que l'accord n'inclut pas le groupe M23 ni des mécanismes clairs de mise en œuvre.

Points forts et faibles

Les efforts diplomatiques pour le processus de paix à l'Est de la République démocratique du Congo, ont connu plusieurs initiatives régionales, continentales et internationales. Voici quelques points forts et points faibles.

1. Points forts

- Initiative menée par la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), réunissant le gouvernement congolais et plusieurs groupes armés pour un dialogue direct et la médiation par les pays voisins (Le Kenya, l'Ouganda, le Burundi, l'Angola et le Rwanda) ont été impliqués dans divers niveaux de dialogue ;
- Les présidents congolais Félix Tshisekedi et rwandais Paul Kagamé se sont rencontrés dans le plus grand secret à Doha sous la médiation de l'émir Tamim ben Hamad Al-Thani [BBC News Afrique : rédaction le 19 mars 2025] ;
- Changement à la tête de la diplomatie en juillet 2024, nomination de Thérèse Kayikwamba Wagner, qui prône une « diplomatie agissante », modernisation des outils du ministère et usage des bons offices onusiens (Journaldesnations.net, rédaction 2025) ;
- Depuis sa nomination, Mme Kayikwamba s'est engagée dans une stratégie diplomatique articulée autour de trois axes : pression juridique et médiatique, coopération régionale, modernisation de son ministère, aboutissant à un accord de paix historique signé en juin 2025. Son action témoigne clairement d'une "diplomatie agissante (Diplomatie.gouv.cd, 2024) " ;
- Les deux principales confessions religieuses en République Démocratique du Congo tentent de relancer le processus de dialogue pour le retour de la paix.

Après avoir rencontré le président de la République et certains acteurs socio-politiques à Kinshasa ;

- Une nouvelle étape d'un avant-projet d'accord de paix en mai 2025 à Washington. Kinshasa et Kigali doivent soumettre un avant-projet d'accord de paix ;
- Les sanctions des Etats Unis contre le général Rwandais à la retraite James Kabarebe et Laurence kanyuka porte-parole de la rébellion du M23 pour leur rôle dans le conflit en RDC (RFI/Afrique, 2025) ;
- La candidature de la RDC au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU⁴¹ (Radiookapi.net, La RDC élue membre du conseil des droits de l'homme de l'ONU 2024) et à une présidence de l'Union Africaine, ainsi que sa candidature pour un siège au Conseil de sécurité de l'ONU pour 2026–2027 (Presidence.cd, ONU : Actualités 2025).

2. Points faibles

- Manque de mécanismes de suivi et de sanctions en cas de non-respect, Les accords ne sont souvent pas respectés, notamment en ce qui concerne le désarmement et la réintégration des combattants ;
- L'annulation du sommet tripartite RDC-Rwanda-Angola, qui devait aboutir à la signature d'un accord de paix entre Kinshasa et Kigali, a été perçue par beaucoup comme un échec de ce processus ;
- Le silence de la Cour Pénale Internationale(CPI) contre les autorités Rwandaises face à cette guerre d'agression à l'Est de la RDC ;
- Les experts de l'ONU présentent des nouvelles preuves de l'implication du Rwanda à l'Est de la RDC, la présence de plus 6.000 soldats Rwandais sur le sol congolais ;
- L'AFC/M23 désigne des gouverneurs parallèles pour Nord-Kivu et Sud-Kivu, après avoir pris le contrôle de la ville de Goma et Bukavu (Heshima Magazine, M23, 2025) ;
- Persistance de la crise dans la partie Est de la RDC.

Discussions

1. Dominique KENGE M., (2023) « Pistes de solution à la crise sécuritaire de l'Est de la République Démocratique du Congo ». Tenter d'établir un lien éventuel de causalité entre d'une part les transformations de l'environnement politico-économique international, et d'autre part, les multiples enjeux régionaux et les déficiences de la gouvernance interne.
2. Jonas MUZALIA M., (2015) « Analyse du conflit à l'Est de la RDC par une approche dite issue de la diplomatie onusienne des droits de l'homme ». La géographie sécuritaire à l'Est de la RDC fait ressortir une réalité macabre sur les droits humains. Les groupes et forces armés tuent et incendient, violent et pillent les ressources naturelles de la RDC à cause de l'irresponsabilité du gouvernement congolais et, subsidiairement, des faiblesses de la diplomatie plus ou moins inadaptée aux réalités politico-sociales de l'Est de la RDC.
3. Giresse KINIAMBI K., Bijoux MAYASI N. et Isaac OSWARI K. (2025) « RDC : Nécessité de la diplomatie proactive et quête pour la solution idoine aux crises

sécuritaires » Les auteurs parlent, face à l'insécurité persistante, notamment en raison des conflits armés et les groupes rebelles, la RDC doit intensifier ses efforts diplomatiques pour trouver des solutions durables. La quête de solutions adéquates implique une coopération renforcée avec les pays voisins les organisations internationales, ainsi qu'une meilleure gestion des ressources internes. La diplomatie proactive pourrait ainsi permettre de stabiliser la région, favoriser la paix et promouvoir un développement durable.

Solutions proposées (perspectives d'avenir)

La crise sécuritaire persistante à l'Est de la République démocratique du Congo, notamment dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et de l'Ituri résulte de plusieurs facteurs interconnectés : la présence de groupes armés nationaux et étrangers (comme le M23, les ADF, les FDLR, etc.), la faiblesse de l'État, les tensions ethniques, les ingérences régionales, et la compétition pour le contrôle des ressources naturelles. Voici quelques solutions que nous proposons à plusieurs niveaux pour mettre fin à cette crise :

1. Solutions politiques

- Dialogue inclusif entre le gouvernement, l'opposition, la société civile, les confessions religieuses, les communautés locales et les groupes armés qui acceptent de se désarmer ;
- Renforcer la diplomatie régionale pour désamorcer les tensions avec les pays voisins comme le Rwanda et l'Ouganda, accusés de soutenir certains groupes armés ;
- Rétablissement de l'autorité de l'état congolais ;
- Mise en œuvre effective des accords comme celui de Luanda, avec un suivi indépendant.

2. Solutions sécuritaires

- Moderniser et professionnaliser les FARDC tout en s'appuyant sur la formation, les équipements militaires adéquats, contrôle démocratique, lutte contre la corruption et de rendre plus efficace les services de renseignement pour prévenir les attaques ;
- Relancer des programmes crédibles de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion et Réintégration avec un accompagnement psychosocial, éducation et formation professionnelle des ex-combattants.
- Coopération régionale en matière de sécurité (renforcer la coopération transfrontalière pour la gestion durable et efficace de nos frontières).

3. Solutions économiques et sociales

- Contrôle et transparence sur la gestion et l'exploitation des ressources naturelles, lutter contre l'exploitation illégale de ces ressources (or, coltan, cassitérite...) par des groupes armés et des réseaux mafieux ;
- Conclure de partenariat avec les investisseurs nationaux et étranger dans l'exploitation des ressources naturelles du pays ;
- Une véritable justice distributive dans la gestion des ressources du pays ;
- Créer des emplois pour les jeunes afin de réduire le recrutement par les groupes armés.

4. Solutions communautaires et humanitaires

- Faire imminent le recensement de la population congolaise pour maîtriser la situation démographique du pays ;
- Lutter contre les discours de haine et promouvoir la coexistence pacifique à travers l'éducation et les médias et soutenir les initiatives locales de paix portées par les chefs traditionnels, les femmes et les jeunes ;
- Renforcer l'aide humanitaire pour les déplacés internes, les victimes des violences et assurer la protection des civils dans les zones de conflit.

Conclusion

L'analyse des efforts diplomatiques déployés dans le processus de paix à l'Est de la République démocratique du Congo met en lumière la complexité d'un conflit enraciné dans des dynamiques historiques, géopolitiques, ethniques et économiques. Malgré la multiplication des initiatives régionales et internationales, telles que les processus de Luanda, les interventions de la CIRGL, de la SADC, de l'ONU ou encore les médiations des Etats-Unis d'Amérique et du Qatar, les résultats concrets sur le terrain restent limités. Cette situation s'explique notamment par le manque de coordination entre les différents acteurs, l'absence de volonté politique soutenue, les intérêts divergents des pays impliqués et la faiblesse structurelle de l'État congolais.

Cependant, ces efforts ne sont pas vains, ils permettent de maintenir un canal de dialogue ouvert, de freiner ponctuellement l'intensité des combats, et de poser les bases pour une solution politique. Pour qu'ils soient véritablement efficaces, ces mécanismes diplomatiques doivent s'accompagner de réformes internes profondes en RDC, d'un désarmement crédible des groupes armés, de la responsabilisation des acteurs régionaux et d'un engagement durable de la communauté internationale. La paix à l'Est de la RDC dépend donc autant de la diplomatie que de la volonté collective de mettre fin à un conflit devenu l'un des plus meurtriers de l'histoire contemporaine de l'Afrique.

Références

- Asanzi, P., Institut d'études de sécurité ISS, publié 21 octobre 2024.
BBC News Afrique : Tshisekedi et Kagamé se sont rencontrés à Doha, rédaction le 19 mars 2025.
Braillard, P. 1970 ; *Théories des relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France
Dictionnaire la Rousse, 2009, inédit.
Dictionnaire la rousse, éd. Harmattan, Paris, 1980.
Diplomatie.gouv.cd, Actualités le 10 septembre 2024
Dominique Kenge M., 2023 ; Pistes de solution à la crise sécuritaire de l'Est de la République Démocratique du Congo, Open Édition
Goldschlager, A. et Jacques Lemaire, *Le complot judéo-maçonnique*, Labor, 2005
Habari RDC, Crise économique dans les zones sous occupation M23 en RD Congo, le 24 mars 2025
Hans J. Morgenthau, *Politics among Nations. The Struggle for Power and Peace* (New-York: Alfred A. Knopf, 1ère éd. 1950).

-
- Héritier M. et Ramazani K., 2025 ; *Dans l'est de la RDC, occupé par les rebelles du M23, une population traumatisée*, Université Libre de Bruxelles (ULB) & Université catholique de Louvain (UCL), inédit.
- Heshima Magazine, M23 : le règne sanglant des gouverneurs rebelles au Kivu, publié 17 avril 2025
- Human Rights Watch (rapport de Human Rights Watch, vol. 19, no 17A), octobre 2007 ; « République démocratique du Congo : nouvelle crise au Nord-Kivu »],
- Human Rights Watch du 13/12/2009 ; « Vous serez punis » Attaques contre les civils dans l'Est du Congo.
- Human Rights Watch World Report 1996 - Zaire », sur Refworld (consulté le 1er août 2024).
- Journaldesnations.net, rédaction le 02 juillet 2025.
- Kajiramugabi, F., Crise humanitaire à Goma et Bukavu : les effets dévastateurs de la guerre sur la santé durable à l'Est de la République démocratique du Congo, Université de Montréal, Art. du 4 mars 2025
- Kiniambi K., Mayasi N. et Oswari K., 2025 ; RDC : Nécessité de la diplomatie proactive et quête pour la solution idoine aux crises sécuritaires, MES-RIDS Université de Kinshasa.
- Mapping, 2010 ; concernant les violations des droits de l'homme 1993-2003, 2010, Paragraphe 309, 312-328.
- Mark Tran, « Profile : Laurent Nkunda », The Guardian Londres, publié le 30 octobre 2008
- MBELO, R. le 27 Avril 2023 ; Causes et conséquences de la Guerre en République démocratique du Congo, Mwangaza, Groupe de Recherche et d'études sur le Congo(GREC), Londres.
- MUKOKA N'SENDA, 1986 ; Quelle réforme pour l'Administration ? In Analyse sociale, Vol-3, n°1, Kin.
- MUZALIA M., 2015 ; Analyse du conflit à l'Est de la RDC par une approche dite issue de la diplomatie onusienne des droits de l'homme, Irenees, RDC
- Nafissa Amadou, Les congolais font-ils confiance aux institutions étatiques ? politique monde, 07/07/2020.
- Nations Unies, Conseil de sécurité Résolution 2773 (2025), Adoptée à sa 9865e séance, le 21 février 2025.
- Presidence.cd, ONU : La RDC élue au conseil de sécurité pour 2026-2027, Actualités publié le 03 juin 2025.
- Prunier, G., 2009; African's world war. Congo, the Rwandan genocide, and making of a continental catastrophe, Oxford/New York, Oxford University press.
- Radio okapi, À Doha, la signature de l'accord global de paix fixée au 17 août entre le Gouvernement et les rebelles, Publié le 20/07/2025.
- Radiookapi.net, La RDC élue membre du conseil des droits de l'homme de l'ONU pour un bail de 3 ans, le mercredi ,09/10/2024 à 19 :34.
- Reyntjens, F., 2009; The great African war: Congo and Regional Geopolitics, 1996-2006, Cambridge University press.

-
- Reyntjens, F., 2009; The banyamulenge rebellion and the rwandan operation.
RFI/Afrique, Est de la RDC : Washington sanctionne des responsables Rwandais et congolais du M23, 20/02/2025.
Univers UNICEF France, Dans l'est de la RDC l'éducation des enfants menacée par le conflit, Goma/Paris, le 29 mars 2023.
Yacouba Ouédraogo, RDC : le parc national des Virunga menace par une déforestation galopante, VOA, le 19/07/2024.

01. Efforts diplomatiques et processus de paix à l'Est de la RDC :
une analyse d'impact 1 – 18
Anatole TSUMBU SEKE
02. Le concept de « peuple » en philosophie politique :
une réflexion critique 19 – 34
Bruno-Joseph TSHIBANGU KABAJI
03. L'apprentissage de l'esprit de défense en RDC :
enjeux éducatifs et citoyens 35 – 63
Bruno-Joseph TSHIBANGU KABAJI
04. Adaptations locales aux changements climatiques et déficit de
mécanisation agricole dans le territoire de Kaniama (RDC) 65 – 79
Pontien KABOBA KAZADI
05. Enjeux environnementaux de l'agriculture urbaine dans le site
maraîcher de SOCOPAO à Limete 81– 104
*Consort BELESI GASEGA, Baby MONKIA MABWA,
Roddy NGOMA NKIAL, Tackin TATE KITANU, Erick NKAMBA MBUYI*
06. Estimation des coûts et marges bénéficiaires annuels chez les
producteurs de pommes de terre à Masisi 105–117
*Viateur MUJOGO KANYAMUHANDA, Antoine MUMBA DJAMBA,
Jean-Baptiste GAKURU SEMACUMU*
07. Effets des engrais organiques sur le rendement des amarantes
(*Amaranthus hybridus*) à Luozi 119 –132
*BUESO BAKUA, Niclette MADILA LUKANGA, Christiane NSIMBA
MATUWANGA et Anne LUFIKA LUSAMBA*
08. Connaissances des élèves de la première année des humanités
sur la dégradation des écosystèmes du Lac Kivu en RDC 133 – 146
Prudence MAZAMBI SHABILENGE

09. Analyse de la chaîne de commercialisation du *Lippia multiflora* (Bulukutu) sur les marchés de Kinshasa 147 – 159
Tackin TATE KITANU, Baby MONKIA MABWA, Consort BELESI GASEGA, Roddy NGOMA NKIAL, Erick NKAMBA MBUYI
10. Diagnostic des systèmes d'exploitation agricole du site Ngwele à Kingabwa /Limete 161 – 175
Baby MONKIA MABWA, Consort BELESI GASEGA, Roddy NGOMA NKIAL, Tackin TATE KITANU, Erick NKAMBA MBUYI
11. Prévalence de la drépanocytose dans l'aire de santé Saint-Esprit à Kenge/ RDC 177 – 184
Nelson NKUNGI MATSUKAKO, Hilaire ILENDI MANZA, Aimé MUNONGO NZUNDU, Aaron MBAMBU MULASA, Felly MAYAMBA NDIKITA, Guy-Joseph LUKISA MAYULA
12. Approches pédagogiques pour la gestion des hémorragies du post-partum chez les étudiants de l'ISTM Kindu 185 – 201
Gédéon KALONDA BWANAHALI
13. Réintégration des enfants asthmatiques dans les activités sportives : contribution méthodologique 203 – 221
Jean MFOTO KAPESA et Malais MAKANZU NZIUKI
14. Comparaison des performances de l'induction de ponte par extrait hypophysaire et Ovaprim chez les femelles de *Clarias gariepinus* 223 – 233
Steve DIALUNGANA MBUKU, Bernard MATONDO NGOMA, Eugène MISAMU MIANTEZA
15. Capacités organisationnelles et gouvernance des ressources dans les hôpitaux publics : application du modèle RBV aux HGR de Kisangani 235 – 243
Yves DJUMA
16. Gestion du dossier d'audit : une analyse critique des pratiques à la lumière de la norme ISA 230 245 – 250
Martin MBUDI MASUNDA

17. Optimisation de la gestion commerciale du Groupe Chadrack par l'intégration d'une base de données relationnelle et d'une plateforme web 251 – 265
Freddy DUMU MBATSHI
18. Critères de promotion professionnelle à l'Office Congolais: de Contrôle analyse et implications 267 – 282
Max J. IMBA LOSOKO WA KAALA
19. Optimisation de la gestion des coopératives d'épargne et de crédit dans les pays en développement : application du modèle PESTEL 283 – 294
Henry TSHALWE KIMPENDE KALIMO
20. Difficultés en algèbre chez les élèves de 7e année en RDC : apport d'une ingénierie didactique 295 – 300
Octave MOLEKA BATUMBI
21. Les écoles secondaires commerciales et Secrétariat de Butembo 301 – 307
Elonga CHANGWI MWENDAMBIYO
22. Education au service du développement durable en RDC (1990–2023) : enjeux et perspectives 309 – 316
Bertin MBUYI
23. Danse et gestuelle chez les Leele : une culture immatérielle entre complexité et symbolisme 317 – 338
Germain ITANGU MAYORO BOMAY
24. Influence du cadre familial sur la conduite individuelle : une réflexion sociologique 339 – 353
Philippe TSHIAMONENE TSHITAMUNYI
25. Problématique de la nuisance sonore dans la commune de N'djili à Kinshasa 355 – 365
Deo Gratias TEKILA MATONDO, Niclette MADILA LUKANGA, BOFANDO BASEKAWIKE Heurdis et BUESO BAKUA